

Direction Technique
Service Transition Ecologique
Carrier François

Le 23 septembre 2025

Mobilités Apaisées

Compte-rendu de la réunion du 3 septembre 2025

Ordre du jour de la réunion :

- Présentation des panneaux mobilités apaisées.
- Rues en impasse = zones de rencontre
- Jalonnement de la piste cyclable des Buclos
- Travaux 2025 – 2026

Préambule de cette réunion :

Il a été rappelé que cette réunion s'inscrit dans deux délibérations cadres et que depuis le 1^{er} septembre la commune rentre dans une période préélectorale qui modifie les règles de communication.

1 – Présentation des panneaux mobilités apaisées.

Ces panneaux concernent quatre zones de partage des mobilités :

- Zone de rencontre
- Zone piétonne
- Piste cyclable
- Piste cyclable partagée

Deux typologies de panneaux ont été réalisés :

- Panneaux de traduction de la réglementation du code de la route
- Panneaux plus pédagogiques destinés à tourner sur l'espace publique.

Echanges :

- Sur les pistes cyclables partagées, les piétons doivent circuler sur la gauche.
- Un vélo ne peut être verbalisé, car la plupart n'ont pas de compteur.
- Volonté du maire de faire un arrêté municipal de limitation de la vitesse à 25km/h sur les pistes cyclables.

2 - Rues en impasse = zones de rencontre

Présentation des rues qui ont été identifiées suite à la manifestation du 17/18 juin et du travail des élus.

- UQBGp est très satisfaite et soutient inconditionnellement cette démarche, valide la rue des Eyminées, allée du Pré blanc et chemin du Habert.
- Noter que la panneau « rue scolaire » du chemin du Habert n'est pas contraignant. Il faut penser à chaque rentrée scolaire de faire un rappel des règles de déposes des enfants aux abords du groupe scolaire Grand pré. Voir pour faire des aménagements.
- Rue le Poulet pertinente à faire : desserte de l'école et de plusieurs équipements. Coupe une venelle piétonne.
- Allée des Etangs : pas prioritaire, il est possible de passer ailleurs.
- Envoyer le plan des rues en impasse ainsi que le tableau récapitulatif.
- Concernant le process de concertation, ne faut-il pas avancer la mise au point des scenarios pendant la phase de diagnostic ?

Echanges :

- Chemin de l'Eglise : pas une rue en impasse mais gros sujet de sécurité.
- Ne pas avoir de chemin rectiligne pour casser la vitesse des véhicules.
- A noter que la ville de la Tronche a passé beaucoup de rue en zone de rencontre mais sans aménagement, ce qui ne donne pas de bons résultats.
- Est-il possible d'être accompagné par la commune pour transformer des impasses privées en zones de rencontre ? Oui sur le principe.
- Penser à féliciter les parents qui viennent à vélo à l'école.
- Boulevard des Alpes : besoin de réduire la vitesse il y a eu déjà plusieurs accidents le dernier en date du 21 janvier 2025 avec 9 véhicules impliqués. Faire des aménagements.
- Avenue de Chartreuse : vitesse excessive au niveau du parc de Bérivière, idée de créer un rondpoint marqué au sol ? Test d'un aménagement provisoire.

3 – Jalonnement de la piste cyclable des Buclos.

- Le groupe Ville du ¼ heure de la CEM (commission extramunicipale) propose de rajouter la mairie, la maison de la musique, la piscine des Buclos, la poste.
- Rajouter des notions de temps pour aller jusqu'à...

Echanges :

- demande d'une carte des chemins et des lieux à voir : projet en cours de finalisation par la commune avec une carte numérique.

4 – Travaux 2025 – 2026

- Rondpoint du LGM : beaucoup de cycles passe par-dessus au niveau du garage Peugeot.
- Chemin de Beauséjour : mettre en place un chaucidou.
- Avenue des 4 chemins à rénover.